Niveau(x) d'enseignement: 5 Numéro EDUQ : 9470231
Centre d'intérêt: 873

Borduas, Diane.

Production textile et habillement : dessin de patrons et dessin de mode : étude préliminaire / [recherche et rédaction, Diane Borduas ; collaboration à la rédaction, Karen Dorion-Coupal ; supervision, Anatole Ouellet ; Direction de la formation professionnelle]. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1990.
28 p. : ill. ; 28 cm.

La couv. porte en outre: 18; La formation professionnelle au secondaire. Code: 8990-1329; 17-1801-05. Bibliogr.: p. 20.

ISBN 2-550-14903-3

Vedette(s)-secondaire(s): Dorion-Coupal, Karen * Ouellet, Anatole, éd * Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction de la formation professionnelle

Descripteur(s): Formation professionnelle * Programmme de formation * Main-d'oeuvre * Elaboration de programmes * Secondaire (Ordre d'enseignement) * Collégial (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet: Dessin de patrons et dessin de mode * Habillement

Ce document résume les études préliminaires qui ont été menées sur les professions de patronnier et de styliste-modéliste. Il décrit les formations actuelles et précise les points majeurs d'un nouveau programme, soit les besoins qualitatifs et quantitatifs de main-d'oeuvre, les fonctions types, la clientèle cible et le marché du travail. Il propose enfin l'émergence d'un nouveau programme de formation en dessin de patrons et dessin de mode.

Type de document:

18

PRODUCTION TEXTILE ET HABILLEMENT

DESSIN DE PATRONS ET DESSIN DE MODE

ÉTUDE PRÉLIMINAIRE

FORMATION PROFESSIONNELLE au secondaire

Québec

94-70231

PRODUCTION TEXTILE ET HABILLEMENT

DESSIN DE PATRONS ET DESSIN DE MODE

ÉTUDE PRÉLIMINAIRE

Équipe de production

Recherche et rédaction

Diane Borduas
Agente de développement pédagogique
Secteur Production textile et habillement
Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Supervision

Anatole Ouellet
Responsable du secteur Production textile et habillement
Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Collaboration à la rédaction

Karen Dorion-Coupal
Services linguistiques Dorion-Coupal

Suivi d'édition

Louise Blanchet
Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Correction-révision et édition

Services linguistiques Dorion-Coupal

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1990 - 8990-1329
ISBN : 2-550-14903-3
Dépôt légal : premier trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Québec

Présentation générale

Les études préliminaires ont pour but d'établir la pertinence d'élaborer ou de réviser un programme de formation professionnelle. Elles permettent de définir les besoins de formation, de cerner la clientèle cible et de préciser la situation de travail dont il est question. Elles permettent également de consulter les études déjà réalisées, de répertorier la documentation disponible, d'anticiper les effets de l'implantation du programme et d'arrêter une planification des productions à venir.

Ces études n'ont pas de statut prescriptif ou officiel. Elles font le point sur la problématique relative à un programme d'études à un moment donné. Les orientations qu'elles présentent seront précisées au cours des étapes ultérieures du processus d'élaboration de programmes et elles pourront même être revues, en partie ou en totalité. Le schéma ci-dessous permet de situer l'étude préliminaire parmi l'ensemble des productions reliées aux programmes.

Le ministère de l'Éducation a pris l'initiative de diffuser ces études afin d'informer ses partenaires des travaux d'élaboration de programmes en cours et des échéances prévues pour qu'ils puissent se préparer à leur implantation. Cette initiative vise aussi à faire partager des problématiques et à susciter des réactions qui contribueront à l'émergence de solutions de formation plus adéquates.

Productions reliées au processus d'élaboration de programmes

A- Recherche et planification

- *Orientations pour le développement du secteur*
- *Répertoire des profils de formation professionnelle*
- *Planification quinquennale*
- ***Étude préliminaire***

B- Production de programmes

- *Rapport d'analyse de situation de travail*
- *Précision des orientations et des objets de formation*
- *Programme d'études*

C- Soutien des programmes

- *Guide d'organisation pédagogique et matérielle*
- *Guide pédagogique*
- *Guide d'évaluation*

Table des matières

1. Présentation 3

2. Portrait de la main-d'oeuvre 5

2.1 Professions significatives 5
2.2 Besoins qualitatifs 8
2.3 Besoins quantitatifs 8
2.4 Profil de la main-d'oeuvre actuelle 11
2.5 Champs de pratique 11

3. Portrait de la formation 13

3.1 Programmes actuels 13
3.2 Analyse des programmes 14

4. Proposition d'orientation du programme 15

4.1 Introduction 15
4.2 Clientèle cible 15
4.3 Liens avec les autres programmes du secteur 15

5. Exigences et effets de l'implantation du programme 17

6. Recommandations 19

Bibliographie 20

Organismes consultés 21

Annexes

I Liste des établissements donnant des cours dits de culture personnelle 22
II Nombre de diplômés des programmes Dessin de patrons et Dessin de mode en 1984-1985 26
III Enquête auprès des diplômés «d'autres arts appliqués» au collégial (1984) 27

1. *Présentation*

L'industrie du vêtement et de la mode subit en ce moment de nombreuses transformations économiques. Citons par exemple la mondialisation des marchés et de la concurrence, la nécessité d'une grande productivité, les changements technologiques et les nouveaux modes de gestion. Toutes ces transformations créent de nouveaux besoins et exigent une révision des programmes du secteur de formation professionnelle *Production textile et habillement.*

Le présent document résume les études préliminaires qui ont été menées sur les professions de patronnier ou patronnière et de styliste-modéliste. Il décrit les formations actuelles et précise les points majeurs à considérer lors de l'élaboration d'un nouveau programme, soit les besoins qualitatifs et quantitatifs de main-d'oeuvre, les fonctions types, la clientèle cible et le marché du travail. Il propose enfin l'émergence d'un nouveau programme de formation en *dessin de patrons et dessin de mode.*

2. *Portrait de la main-d'oeuvre*

2.1 Professions significatives

Le domaine de la mode comprend un ensemble de professions assez différentes les unes des autres quant aux compétences requises, aux conditions de travail et aux critères d'embauche. Un certain nombre de ces professions se rattache au secteur Production textile et habillement.

Les professions suivantes, dont les tâches et les responsabilités correspondent à celles d'un ouvrier ou d'une ouvrière qualifiés, sont pratiquées suite à une formation professionnelle de niveau secondaire :

Patronnier, patronnière; gradeur, gradeuse de patrons; modificateur, modificatrice de patrons; dessinateur, dessinatrice de mode féminine; modéliste de vêtements; fourreur-modéliste, fourreuse-modéliste; fourreur-modéliste, fourreuse-modéliste de vêtements; couturier, couturière; costumier, costumière.

Toutefois, nous estimons que les professions de patronnier ou patronnière (code CCDP 8551-118) et de styliste-modéliste (code CCDP 3313-162) sont les plus significatives du secteur à l'étude. En effet, ces termes génériques sont souvent utilisés pour désigner les fonctions de travail ou les programmes de formation du secteur.

Ces deux professions se distinguent par leurs tâches. Ainsi, le patronnier ou la patronnière dessine des séries de premiers patrons pour des vêtements selon des croquis, des modèles et des dessins cotés, alors que le ou la styliste-modéliste crée, sur commande, des modèles de vêtements pour dames, selon la taille et les goûts de la cliente.

Le Centre de développement des profils de formation professionnelle définit, lui aussi, deux fonctions types dans ce champ d'activité, soit **patronnier** ou **patronnière** et **styliste-modéliste**, lesquelles englobent respectivement les professions de :

- patronnier, patronnière (CCDP 8551-118);
- gradeur ou gradeuse de patrons, profession de contexte québécois équivalant à peu près à la fonction de travail coupeur ou coupeuse de patrons (CCDP 8551-130);

ainsi que celles de :

- dessinateur, dessinatrice de mode féminine (CCDP 3313-162);
- modéliste de vêtements (CCDP 3313-134);
- fourreur-modéliste, fourreuse-modéliste (CCDP 3313-130);
- couturier, couturière (CCDP 8553-142);
- costumier, costumière (CCDP 8553-174).

Examinons les principales tâches rattachées à ces professions.

Patronnier, patronnière

Patronnier-patronnière

- Dessiner des séries de premiers patrons pour des vêtements selon des croquis, des modèles et des dessins cotés, de la façon suivante :
  - étudier les croquis;
  - dessiner sur papier chaque partie de patron;
  - marquer les détails, p. ex. les plis, les poches, etc.;
  - tracer des crans, des lignes sur les pièces vestimentaires;
  - découper les premiers patrons;
  - inscrire sur chaque patron les renseignements nécessaires, p. ex. la taille, le numéro, le style, etc.

Gradeur, gradeuse de patrons

- Dessiner et couper des séries de patrons pour confectionner des vêtements de taille inférieure ou supérieure aux premiers patrons selon l'une des méthodes suivantes :

  Méthode 1
  - fixer le premier patron dans l'agrafe d'un dispositif de gradation simple ou multiple;
  - régler le dispositif aux dimensions prescrites;
  - déplacer le patron sur le carton en passant par une série de points de repère;
  - tracer les lignes afin de marquer le contour des patrons des tailles normalisées.

  Méthode 2
  - rassembler les données des tableaux indiquant les changements à apporter aux dimensions du premier patron;
  - déplacer manuellement le patron sur le carton à l'aide d'une série de points de repère;
  - tracer les lignes de contour des patrons des tailles normalisées;
  - marquer les crans d'aplomb des patrons, la taille du vêtement, le numéro de la pièce et celui du modèle sur chaque partie du patron.

Styliste-modéliste

Dessinateur ou dessinatrice de mode féminine

- Créer sur commande des modèles de vêtements pour dames, selon la taille et les goûts des clientes :
  - choisir le tissu, le modèle et la couleur selon les tendances de la mode;
  - noter sur le croquis les indications relatives au vêtement;
  - guider la couturière;
  - ajuster le vêtement partiellement monté et indiquer les retouches à faire;
  - créer le modèle d'un seul article ou les modèles d'une garde-robe entière si nécessaire;
  - superviser le personnel chargé de coudre ou de retoucher les vêtements si nécessaire.

Modéliste de vêtements

- Créer des modèles et préparer des patrons pour la confection de nouveaux genres de vêtements, selon les modes;
- dessiner sur papier les différentes pièces du vêtement, conformément aux dimensions réelles;
- découper les pièces dessinées;
- inscrire les indications relatives au vêtement et préciser le montage, les coloris et le genre de tissu;
- essayer le modèle sur un mannequin et apporter les modifications nécessaires au patron;
- exiger un travail de coupe ou de couture de vêtements si nécessaire.

Fourreur-modéliste, fourreuse-modéliste

- Créer des modèles et préparer des patrons de vêtements en fourrure (manteaux, capes, jaquettes, étoles, etc.);
- faire un croquis du modèle sur papier, selon des techniques précises et les tendances de la mode;
- tracer des patrons de dimensions réelles, d'après le modèle esquissé, en vue de la production en série du vêtement;
- créer des modèles de manteaux en tissu seulement ou en tissu et en fourrure;
- créer des modèles de vêtements à la demande de certains clients ou clientes et en diriger la confection si nécessaire.

Couturier, couturière

- Confectionner des vêtements pour dames;
- choisir avec la cliente le genre de tissu, le patron ou le modèle du vêtement;
- prendre les mesures de la cliente;
- dessiner un patron original ou modifier un patron afin d'obtenir le modèle demandé;
- monter le vêtement à la machine à coudre;
- faire la finition du vêtement;
- presser les coutures et le vêtement;
- confectionner des vêtements d'après des illustrations fournies par les clientes si nécessaire.

Costumier, costumière

- Discuter du scénario avec le personnel de la production;
- étudier la documentation afin de déterminer le genre de costumes et d'accessoires qui conviennent à la représentation;
- choisir, confectionner et ajuster les costumes d'après des patrons précis ou d'après des modèles personnels;
- ajuster les costumes et faire de légères modifications ou réparations, à la main ou à la machine;
- acheter le tissu pour les accessoires vestimentaires spéciaux et les costumes si nécessaire;
- presser et détacher les costumes si nécessaire.

2.2 Besoins qualitatifs

Les métiers reliés au dessin de patrons et au dessin de mode exigent :

- une bonne vision, corrigée ou non;
- une coordination oeil-main et une dextérité normales;
- le sens de l'observation;
- de l'imagination;
- une bonne perception des formes et des couleurs;
- de la facilité à se concentrer et à exprimer ses idées;
- un goût du travail propre, méticuleux et précis;
- dans certains cas, une facilité à rester longtemps debout.

2.3 Besoins quantitatifs

Si les professions du groupe 3313 reflètent la situation de toutes les professions reliées au dessin de patrons, on peut estimer que les besoins de main-d'oeuvre actuels et futurs sont assez faibles. En effet, le taux de croissance annuel de ce groupe est de 1,6 % pour 1993.

D'après *Surplus et pénuries de main-d'oeuvre prévus au Québec et dans ses régions pour 1988*[1], les perspectives d'emploi pour les travailleurs et travailleuses des groupes 3313, 8551 et 8553 sont bonnes ou médiocres. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité de très bonnes perspectives pour une profession donnée. Les perspectives sont les suivantes :

Dessinateurs-modélistes, stylistes et décorateurs-ensembliers (CCDP 3313)

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SL
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	SL
03	Québec	SL
04	Mauricie – Bois-Francs	SL
05	Estrie	ÉQ
6.2	Montérégie	SL
6.3	Montréal-Centre	SL
6.1	Laval-Laurentides-Lanaudière	SL
07	Outaouais	SL
08	Abitibi-Témiscamingue	ÉQ
09	Côte-Nord	PL
10	Nouveau-Québec	
	Ensemble du Québec	SL
	Emplois prévus	8 000

NOTA - En dépit des surplus prévus, l'ensemble du Québec connaîtra une pénurie de main-d'oeuvre en raison de l'insuffisance de formation.

1. MMSR. 1987.

Patronniers, marqueurs et coupeurs de tissu, fourrure et cuir (CCDP 8551)

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	—
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	—
03	Québec	SM
04	Mauricie – Bois-Francs	SS
05	Estrie	SL
6.2	Montérégie	SM
6.3	Montréal-Centre	SL
6.1	Laval-Laurentides-Lanaudière	SM
07	Outaouais	—
08	Abitibi-Témiscamingue	—
09	Côte-Nord	—
10	Nouveau-Québec	
	Ensemble du Québec	SL
	Emplois prévus	4 550

NOTA - Malgré les surplus prévus, les régions de la Mauricie – Bois-Francs et de la Montérégie subiront une pénurie de patronniers et de patronnières (8551-118), en raison des conditions de travail. Il en est de même pour la région de Québec, mais cette fois en raison de l'insuffisance de formation.

Tailleurs et couturiers (CCDP 8553)

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	SM
02	Saguenay – Lac Saint-Jean	SL
03	Québec	ÉQ
04	Mauricie – Bois-Francs	SM
05	Estrie	SL
6.2	Montérégie	ÉQ
6.3	Montréal-Centre	SL
6.1	Laval-Laurentides-Lanaudière	SL
07	Outaouais	SM
08	Abitibi-Témiscamingue	SL
09	Côte-Nord	—
10	Nouveau-Québec	
	Ensemble du Québec	SL
	Emplois prévus	6 300

NOTA : En dépit des surplus prévus, des pénuries sont à signaler dans les professions:

8553-114 Tailleur, tailleuse en confection : dans la MRC Francheville (région 04) en raison d'une insuffisance de formation, et dans l'Estrie, en raison des conditions de travail;

8553-146 Couturière : dans la Beauce et la MRC de Bellechasse (région 03);

8553-150 Couturière réparatrice de vêtements pour dames : dans la région de Québec.

Légende :

SL	Surplus léger	SS	Surplus sévère
ÉQ	Équilibre	PL	Pénurie légère
SM	Surplus moyen	MRC	Municipalité régionale de comté

Des facteurs d'ordre économique et politique risquent d'influencer le développement de ce secteur; citons, entre autres, la concurrence des pays à faible coût de production et le libre-échange canado-américain.

Pour ce qui est du libre-échange, les entreprises dans le domaine du vêtement pourraient se mettre dans une position avantageuse si elles tenaient compte des fluctuations de la mode et du design, se spécialisaient dans la production de produits haut de gamme et se dotaient d'un personnel qualifié.[1]

Certaines statistiques fournies par *Emploi et Immigration Canada* laissent entendre que les besoins bruts de main-d'oeuvre au Québec seront de 410 travailleurs et travailleuses en 1995, répartis comme suit :

CCDP	Professions	Nombre de travailleurs
3313	Dessinateurs-modélistes	97
8551	Patronniers	139
8553	Tailleurs-couturiers	174

Le nombre de dessinateurs et de dessinatrices-modélistes (CCDP 3313) s'est accru de 20,9 % entre 1971 et 1981[2] et devrait rester stable jusqu'en 1992. De plus, de nombreux facteurs vont accroître, à long terme, la demande de main-d'oeuvre dans ce domaine, par exemple l'évolution des marchés vers des produits haut de gamme, les nouvelles lignes, l'exportation et la variété de la demande. C'est le domaine des vêtements pour dames qui emploie le plus de dessinateurs et dessinatrices-modélistes, soit 57 %.

Dans le domaine de la création-design, du placement sur ordinateur et de la découpe par ordinateur, on prévoit que le nombre d'emplois va augmenter, et ce quel que soit le scénario qui se réalisera[3].

Finalement, une étude du Centre québécois de productivité du vêtement démontre que 41 % des manufacturiers interrogés ont de la difficulté à trouver du personnel qualifié. Selon M. Claude Goddu, 15 000 emplois seront créés au Québec grâce à l'ouverture de nouveaux marchés d'exportation[4].

Ainsi, il existe des besoins de main-d'oeuvre. Les données sur le placement des finissants et finissantes sont de bons indicateurs de la demande de l'industrie. Selon *Relance*, les spécialités de l'habillement, dont dessin de patrons et habillement et mode, affichent des taux de placement respectifs de 63,6 % et 78,6 %. Les élèves diplômés des programmes de dessin de mode et de confection affichent la correspondance la plus forte entre la formation et le travail, soit 80 % et 78,4 % respectivement. Au collégial, les diplômés en techniques de vêtements féminins et en dessin de mode présentent des taux de placement respectifs de 66,7 % et de 50 %[3].

Il est à noter que les femmes occupent 58 % des postes de dessinateurs et dessinatrices et que la majorité d'entres elles travaillent en Ontario (37 %) et au Québec (34 %)[5].

1. Source : CREE. *Emploi dans le textile et le vêtement en Estrie.*
2. Emploi et immigration Canada. *Système de projection des professions au Canada*, 1988-1989.
3. MÉQ. *L'Emploi et les carrières à l'aube des années 90*, 1987.
4. MÉQ. *Orientations pour le développement du secteur Production textile et habillement*, 1988.
5. Emploi et immigration Canada. *Perspectives professionnelles jusqu'à 1995*, 1988-1989.

Compte tenu des perspectives de croissance de l'industrie de la fabrication de vêtements et de tricots, la croissance de l'emploi devrait être moyenne dans ce secteur. Jusqu'en 1986, le marché du travail pour ce groupe de professions a été favorable si on le compare aux autres professions. En effet, la récession de 1981-1982 n'a pas touché les dessinateurs et dessinatrices aussi durement que les membres des autres professions. Aussi, on prévoit embaucher d'ici 1995 plus de 11 000 nouveaux dessinateurs et décorateurs et quelque 7 100 nouveaux modeleurs et traceurs de patrons.

2.4 Profil de la main-d'oeuvre actuelle

Une fois complétés les cours de formation professionnelle et l'apprentissage, les finissants et finissantes peuvent exercer les professions suivantes :

- assistant patronnier, assistante patronnière;
- patronnier-gradeur, patronnière-gradeuse et
- assistant dessinateur, assistante dessinatrice

...de vêtements de textile ou de cuir pour enfants, femmes et hommes.

Une personne dynamique et expérimentée peut aspirer à des postes tels que :

- opérateur ou opératrice d'unités informatisées pour le placement ou la découpe des patrons, pour le traçage et pour la gradation,
- dessinateur ou dessinatrice de vêtements, ainsi qu'à
- d'autres postes de responsabilités.

2.5 Champs de pratique

Nombre et types d'entreprises

L'industrie du vêtement, qui engendre 55 000 emplois[1], est le plus gros employeur au Québec. Il existe environ 1 630 industries dans le secteur de la couture et de l'habillement. Les petites entreprises, au nombre de 1 251, représentent 77 % du secteur, alors que les moyennes et grandes entreprises en représentent respectivement 20 % et 3 %.

Distribution géographique

Plus de 84 % des entreprises de production textile et d'habillement sont situées dans la région de Montréal. En Estrie, plus de 7 600 emplois sont créés par ce secteur et, dans le domaine du vêtement, les femmes représentent 89 % de la main-d'oeuvre[2].

La carte des enseignements devrait refléter cette réalité. Toutefois, on constate que malgré les surplus prévus, les régions de la Mauricie – Bois-Francs et de la Montérégie subiront une pénurie de patronniers et de patronnières en raison des conditions de travail, alors que l'ensemble du Québec connaîtra une pénurie de dessinateurs-modélistes et de dessinatrices-modélistes en raison de l'insuffisance de formation[3].

1. Statistique Canada, 1982.
2. CREE. *Emploi dans le textile et le vêtement en Estrie.*
3. MMSR. *Surplus et pénuries de main-d'oeuvre prévus au Québec et dans ses régions pour 1988, 1987.*

Évolution technologique

L'informatique permet de faire des progrès importants sur le plan de la conception de nouveaux produits. Par exemple, le département de la conception peut, à l'aide d'ordinateurs, évaluer plus rapidement et visualiser les variantes d'un produit donné. De plus, les travaux de conception, de dessin et de définition des spécifications peuvent être exécutés automatiquement par ordinateur[2] Ainsi, les dessinateurs et dessinatrices doivent connaître la conception assistée par ordinateur et les systèmes informatisés de coupe. D'ailleurs, la maîtrise des systèmes «Gerber» ou «Lectra» est essentielle pour décrocher un emploi dans ce domaine.

Ceci permet de conclure que les centres de formation doivent se doter de systèmes informatisés et que le corps enseignant doit recevoir une formation particulière dans ce domaine.

Permis et exigences particulières

Il n'y a pas d'exigences particulières ou de permis obligatoire pour exercer le métier de dessinateur ou dessinatrice de mode ni pour exercer celui de patronnier ou patronnière. Quant aux entreprises, elles doivent se prévaloir d'un permis d'exploitation de commerce comme entreprises libres.

Certains corps de métier sont régis par des décrets qui réglementent et sanctionnent l'apprentissage. Seul le décret sur l'industrie de la confection pour homme[3] accorde aux élèves diplômés qui ont fréquenté une école régie par la Loi sur l'enseignement spécialisé (L.R.Q., c. E-10) un crédit d'apprentissage proportionnel à la durée de leurs études et aux résultats obtenus (article 13.01).

L'Association des créateurs de mode du Québec travaille de concert avec le Centre de développement des industries de la mode (Québec) à promouvoir la mode au Québec et au Canada. Il est possible de consulter ces deux organismes, de même que l'Institut des manufacturiers du Québec.

1. MIC. *Technologie et automatisation dans le textile et l'habillement au Québec, 1985.*
2. Comité paritaire du vêtement pour homme, *Décret sur l'industrie de la confection pour homme*, 1er juin 1987.

3. *Portrait de la formation*

3.1 Programmes actuels

Les formations de dessinateur-modéliste ou dessinatrice-modéliste et de patronnier ou patronnière sont offertes dans plusieurs réseaux.

Le réseau public offre la formation dans seulement deux régions du Québec, soit en Estrie (05), à l'école secondaire Camirand de Sherbrooke et dans la région de Montréal (6.3), à la polyvalente Pierre-Dupuis. Ces deux établissements offrent les programmes de dessin de patrons (1293) et de dessin de mode (1016).

Dans le *réseau public* (secondaire), les cours offerts sont les suivants:

Code	*Titre*	*Heures*	*Certification*
1293	Dessin de patrons	1 350	DÉP
1016	Dessin de mode	900	ASP

Le réseau des collèges privés offre, dans trois collèges, un programme de dessin de mode ou de techniques du vêtement féminin et masculin. Cependant, ces programmes préparent les élèves à la profession de dessinateur ou dessinatrice-styliste, qui n'est pas une profession d'«ouvrier ou d'ouvrière qualifiés».

Dans le *réseau privé* (collégial), les cours offerts sont les suivants :

Code	Titre	Heures	Certification
571.02	Dessin de la mode	1 890	DÉC
571.05	Techniques du vêtement masculin	1 890	DÉC
571.06	Techniques du vêtement féminin	1 890	DÉC
571	Dessin de la mode	1 395	AÉC

Les frais de scolarité pour les cours de formation professionnelle dans les écoles autorisées sont assez élevés (de 4 000 $ à 6 000 $ par année), ce qui en réduit fortement l'accès.

Le réseau privé offre également une formation d'appoint et une formation de «culture personnelle».

La formation d'appoint offre les mêmes programmes que la formation professionnelle aux adultes. Ces programmes sont approuvés par le ministère de l'Éducation et mènent au marché du travail. Quant à la formation de «culture personnelle», elle est offerte par des institutions privées sous la forme de programmes dont la durée varie entre 45 et 90 heures, mais il n'existe aucune statistique sur la fréquentation de ces institutions. Le contenu des programmes n'est régi par aucune loi et les seules vérifications faites dans ces institutions ont trait à la protection du consommateur, à la sécurité et à la propreté des lieux. La formation de «culture personnelle» ne devrait pas mener au marché du travail mais il semble toutefois que plusieurs personnes la choisissent.

Selon les responsables de certaines institutions offrant une formation de «culture personnelle», les élèves reçoivent, à la fin de leur cours, une attestation mentionnant le nom et la durée du cours suivi et se trouvent facilement du travail comme patronniers et patronnières ou encore comme dessinateurs et dessinatrices de mode. Cependant, aucune statistique ne peut confirmer la chose. On peut conclure que ces écoles privées permettent d'éviter les programmes, très précis, de la fomation d'appoint aux adultes. Il semble que les personnes qui suivent des cours de «culture personnelle» ne souhaitent pas obtenir de diplôme mais plutôt se spécialiser, par exemple en dessin de patrons, en dessin de croquis de mode ou en confection. D'autres raisons peuvent motiver leur choix, par exemple, le petit nombre d'élèves par groupe (de 8 à 12), les horaires flexibles établis à la convenance des élèves, etc.

Il est important de noter que plusieurs de ces élèves accèdent au marché du travail après leur formation sans posséder les compétences requises. L'annexe I présente les établissements qui offrent des cours de «culture personnelle».

Le réseau de l'éducation aux adultes offre quelques cours, rarement donnés.

L'Ontario offre des programmes de «dessin de mode» similaires aux programmes offerts au Québec (Colleges of Applied Arts and Technology).

L'Université Concordia à Montréal offre un programme de certificat relié à la mode, intitulé «Fashion Design and Pattern Making Program».

L'Académie internationale de la mode et du design offre, à Montréal, des cours de dessin et mise en marché de la mode d'une durée de deux ans.

3.2 Analyse des programmes

L'analyse des programmes a permis d'en définir les principaux objectifs, soit :

- acquérir les compétences professionnelles nécessaires pour exécuter le travail de dessinateur ou dessinatrice de mode, de styliste, de modéliste ou encore de patronnier ou patronnière;
- acquérir les compétences professionnelles nécessaires pour étudier les styles et les matières, pour choisir des tissus, des textures et des coloris afin de concevoir des modèles de vêtements ou d'accessoires, et pour créer des motifs de textiles en respectant les besoins du marché;
- faire des croquis de vêtements ou d'accessoires;
- créer des patrons, à plat ou par moulage, de vêtements pour hommes et pour femmes, selon des croquis et des données précises; effectuer la gradation; confectionner des vêtements sur mesure ou en série et en calculer le coût de production en respectant les méthodes, les techniques et les règles de sécurité appropriées;
- acquérir un esprit d'analyse et de synthèse, un raisonnement logique et un sens de l'esthétique permettant d'accomplir les tâches relatives au métier de façon optimale;
- pouvoir travailler de façon autonome;
- développer une personnalité répondant aux exigences du travail;
- adapter les connaissances et les compétences acquises aux exigences du marché du travail;
- pouvoir exécuter des tâches spécialisées à l'aide de technologies de pointe, dont font partie par exemple les systèmes Gerber ou Lectra.

4. *Proposition d'orientation du programme*

4.1 Introduction

Certaines études antérieures à celle-ci ont permis de déterminer les exigences des employeurs actuels et d'affirmer qu'il ne suffit plus aujourd'hui d'apprendre aux élèves des fonctions précises mais qu'il faut également leur enseigner une méthode de travail applicable à différentes situations.

La souplesse et la facilité d'adaptation aux changements sont des priorités dans l'industrie. C'est pourquoi il est nécessaire de développer chez les élèves un esprit d'analyse et d'initiative qui leur permettra de participer activement aux changements technologiques. Il est également important de les habituer au marché du travail en reproduisant à l'école les conditions de l'industrie. De plus, il est essentiel que les dessinateurs et dessinatrices maîtrisent la conception assistée par ordinateur et les systèmes informatisés de coupe.

Finalement, la nouvelle orientation du programme doit tenir compte des conditions de travail dans les petites et moyennes entreprises. En effet, les tâches y sont plus diversifiées et les exigences généralement plus élevées que dans les grandes entreprises.

4.2 Clientèle cible

Le programme proposé s'adresse aux élèves désirant se spécialiser dans le domaine de la mode. Toutefois, le programme de formation initiale doit également permettre aux élèves d'acquérir de bonnes connaissances en français, en anglais et en mathématique.

Le programme proposé doit être offert aux personnes qui possèdent un diplôme de formation générale du secondaire (DÉS) et qui désirent faire carrière dans la mode ainsi qu'aux travailleurs du domaine du vêtement qui désirent se perfectionner. De plus, il doit s'adresser aux adultes qui répondent aux exigences imposées par le MÉQ et qui désirent se spécialiser ou se recycler dans le domaine de la mode.

Comme nous l'avons précisé au chapitre 3, les frais de scolarité des écoles privées sont assez élevés (de 4 000 $ à 6 000 $ par année), ce qui permettra d'attirer la clientèle vers le réseau public.

4.3 Liens avec les autres programmes du secteur

Certains modules des programmes actuels seront probablement utilisés dans le nouveau programme. C'est pourquoi le recyclage des enseignants et enseignantes sera relativement simple puisque ceux-ci posséderont déjà des connaissances essentielles. En fait, la seule connaissance qu'ils devront acquérir sera celle de l'informatique appliquée à la mode.

1. MÉQ. *Orientations pour le développement du secteur Production textile et habillement*, 1988.

5. *Exigences et effets de l'implantation du programme*

Selon la carte de l'enseignement professionnel au Québec, deux centres offrant les cours de dessin de patrons et de dessin de mode devront être équipés d'un système informatisé.

Afin d'estimer les coûts d'équipement, prenons l'exemple de la polyvalente Pierre-Dupuis, située dans la région administrative de Montréal (6.3), qui possède depuis un an le système de gradation assistée par ordinateur Gerber, comprenant :

- un ordinateur,
- une table de digitalisation,
- un appareil à tracer,
- un curseur et des menus,
- un stylo optique et
- des logiciels.

Le coût total de cette installation est d'environ 150 000 $ US.

Il existe trois fabricants de systèmes de conception et fabrication assistées par ordinateur (CFAO) reliés spécifiquement au vêtement. Parmi ceux-ci, la compagnie Gerber offre un programme spécial aux établissements scolaires souhaitant acquérir un équipement de haute technologie. Elle offre en effet l'Accumark 300, qui est le dernier système de dessin, de gradation et de placement de patrons (en français), au coût de 30 000 $ US. Cette offre comprend également un traceur et un digitaliseur. Les sociétés Investronica et Lectra offrent des systèmes de même qualité mais à un coût plus élevé, soit 80 000 $ et plus pour l'équipement de base.

De plus, le système Gerber Creative Designer peut être utilisé pour la conception, la fabrication et la création de collections. Le coût d'installation d'un tel système est de 65 000 $ US.

Le dessin technique de vêtements nécessite l'acquisition d'un système informatisé comprenant :

- un ordinateur,
- une imprimante,
- un traceur,
- des logiciels.

Le coût total de cette installation est d'environ 47 100 $ par centre de formation.

6. *Recommandations*

Cette étude préliminaire a permis de montrer la nécessité de développer un cours de base commun à plusieurs spécialisations, dont le dessin de patrons et le dessin de mode.

Plusieurs rapports indiquent qu'il existe des possibilités d'emploi dans le domaine de la mode.

Aujourd'hui, nombre d'entreprises font de moins en moins appel à la force physique et à la capacité de poser des gestes répétitifs; on y insiste plutôt sur l'intelligence, la créativité, la capacité à contrôler la qualité, l'esprit d'analyse et l'aptitude à travailler en équipe, en somme sur des qualités qui dépendent d'une meilleure formation et d'une maîtrise des compétences fonctionnelles de base.

Tout cela nous pousse à recommander l'élaboration d'un programme traitant à la fois le dessin de patrons et le dessin de mode. Compte tenu des exigences qualitatives des employeurs et de la nécessité de maîtriser des systèmes informatiques particuliers (Gerber), nous proposons que ce nouveau programme mène à un diplôme d'études professionnelles (DÉP) et que les exigences quant à la formation générale nécessaire pour y accéder soient très élevées (DÉS). Notons toutefois que l'atelier d'analyse de situation de travail à venir pourra modifier ces recommandations.

Bibliographie

Voici la liste des ouvrages et du matériel utilisés dans la préparation du document :

CANADA, EMPLOI ET IMMIGRATION. **Analyse industrielle et professionnelle, Industrie de l'habillement**, Direction des services économiques, sept. 1986.

CANADA, EMPLOI ET IMMIGRATION. **Emploi-Avenir, perspectives professionnelles jusqu'à 1995,** édition 1988-1989, Québec, Direction des services économiques, Système de projection des professions au Canada (SPPC).

CONSEIL RÉGIONAL DE L'EMPLOI EN ESTRIE. **L'emploi dans le textile et le vêtement en Estrie**.

QUÉBEC, CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DES PROFILS DE FORMATION PROFESSIONNELLE. **Répertoire des profils de formation professionnelle, Index général**, Québec, Direction générale des programmes du ministère de l'Éducation, Les publications du Québec.

QUÉBEC, CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. **Le perfectionnement de la main-d'oeuvre au Québec : des enjeux pour le système d'éducation**, Québec, Direction des communications, novembre 1987.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. **L'emploi et les carrières à l'aube des années 90,** Direction des études sur l'emploi et les carrières, 4e trimestre 1987.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. **Orientations pour le développement du secteur Production textile et habillement**, Québec, Direction de la formation professionnelle, 1988.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. **Relance au secondaire, promotion 1984-1985 : situation au 31 mars 1986**, Québec, Direction des études sur l'emploi et les carrières, 211 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. **Technologie et automatisation dans le textile et l'habillement au Québec**, Québec, Direction des communications, 2e trimestre 1985.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU. **Les perspectives professionnelles au Québec, 1985-1993, Modèle québécois de prévision par profession (MQPP)**, 1er trimestre 1988.

Nota : D'autres documents peuvent être consultés à la DFP du MÉQ.

Organismes consultés

Académie internationale de la mode et du design
Montréal
Tél.: (514) 875-9777
Mesdames Sylvie Charbonneau et France Gervais
Programme *Dessin de la mode*

Centre de développement des industries de la mode (Québec)
Montréal
Tél.: (514) 384-9760
Madame Rose-Marie Ojalbo, directrice générale

Centre de développement des industries de la mode (Québec)
Saint-Georges
Tél.: (418) 228-9458
Monsieur Roland Veilleux, président

Collège Lasalle
Programme *Dessin de mode*

Collège Marie-Victorin
Montréal
Tél.: (514) 325-0150
Madame Thérèse Poirier
Programmes *Techniques du vêtement masculin* et *Techniques du vêtement féminin*

Colleges of Applied Arts and Technology (Ontario)
Programmes *Fashion Arts, Modelling, Design, Merchandising*

GGT Canada ltée
Gerber Garment Technology Inc.
Montréal
Tél.: (514) 382-9303
Madame Suzanne Rozier et Monsieur David B. Ackman

Université Concordia
The Center for Continuing Education 1987-1988
Programme *Fashion Design and Pattern-Making*

Annexe I

Liste des établissements donnant des cours dits de culture personnelle

Nom	Statut	Enseignement	Code	Région
Angélina Di Bello Haute couture 2253, rue Souvenir Montréal, Québec H3H 1S3 Tél.: (514) 932-1660	Permis	Dessin de patrons Croquis de mode Coupe et couture Fabrication de mannequins	749513	6.3
Atelier de haute couture Joromien enr. (L') 75, rue Pilon Saint-Jérôme, Québec J7Y 3V8 Tél.: (514) 432-4797	Permis	Dessin de patrons Croquis de mode	319528	6.1
Centre de formation Suzanne Tremblay 8235, rue Saint-Denis Montréal, Québec H2P 2G7 Tél.: (514) 387-6228	Permis	Mode et couleurs	749968	6.3
Diane Gagné enr. 2325, rue Mathias Jonquière, Québec G7S 3U7 Tél.: (418) 548-9489	Permis	Coupe et couture	080518	8
École Adrienne 13, rue Duguay Cap-de-la-Madeleine, Québec G8T 5N4 Tél.: (819) 375-6657	Permis	Croquis de mode Coupe et couture	260506	4
École de coupe et couture Élisabeth 5, rue De Grandpré Boucherville, Québec J4B 4Z6 Tél.: (514) 641-3475	Permis	Croquis de mode Coupe et couture	290607	6.2

École de coupe et couture Lise Côté enr. 1466, rue Tardivel Sainte-Foy, Québec G2G 1R2 Tél.: (418) 872-9307	Permis	Coupe	210535	3
École de coupe et couture Marcelle enr. 239, rue Saint-Jules Beauport, Québec G1E 6U2 Tél.: (418) 663-1709	Permis	Coupe	180516	3
École de coupe et couture Régine F. enr. 2609, boul. du Versant Nord Sainte-Foy, Québec G1V 1A3 Tél.: (418) 651-6936	Permis	Coupe et couture	170517	3
École de coupe et de couture Larose inc. 9904, boul. Saint-Laurent Montréal, Québec H3L 2N7 Tél.: (514) 381-5852	Permis	Croquis de mode Coupe et couture	749588	6.3
École de coupe et de couture Maggy Gagnon enr. 493A, boul. Rochette Beauport, Québec G1C 1B2 Tél.: (418) 667-3818	Permis	Coupe Dessin de mode	180517	3
École de coupe et de couture Véronique Girard-Villeneuve 289, rue Hector Champagne, app. 1, Chicoutimi, Québec G7H 2V5 Tél.: (418) 549-7192	Permis	Coupe et couture	109505	2
École de couture Céline Joubert inc. 304, rue Bouvier Saint-Joseph-de-Sorel, Québec J3R 3V4 Tél.: (514) 743-2313	Permis	Coupe Dessin de mode Création de patrons	280505	4

École de couture Châtelaine inc. 2639, chemin Sainte-Foy Sainte-Foy, Québec Tél.: (418) 653-7404	Permis	Croquis de mode Coupe et couture	214507	3
École de couture Claude Lussier enr. 1312, rue D'Angoulène Chicoutimi, Québec G7H 5A3 Tél.: (418) 696-0481	Permis	Coupe	109519	2
École de couture et artisanat du Saguenay enr. 326, rue Hôtel-de-Ville Chicoutimi, Québec G7H 4W9 Tél.: (418) 543-6892	Permis	Gradation Coupe à plat Croquis de mode	109517	2
École de couture France enr. 1487, rue Desgagnés Sherbrooke, Québec J1J 1H7 Tél.: (819) 569-4695	Permis	Coupe et couture	270520	5
École de haute couture Carmen Ouellet enr. 3653, rue Lachine Jonquière, Québec G7X 3X4 Tél.: (418) 542-6597	Permis	Croquis de mode Coupe et moulage Coupe et couture	080501	2
Estrie Mode enr. 1564, rue King Ouest Sherbrooke, Québec J1H 6B2 Tél.: (819) 822-2868	Permis	Mode	277515	5
Institut Mode et Confection enr. 204, rue Wellington Nord Sherbrooke, Québec J1H 5C6 Tél.: (819) 564-0901	Permis	Coupe	270612	5

Secrets de bien coudre 289, rue Pelletier Saint-Jérôme, Québec J7Y 3L9 Tél.: (514) 438-6767	Permis	Coupe et couture	319524	6.1
Studio Béatrice enr. 4714, rue Garnier Montréal, Québec H2J 3S7 Tél.: (514) 521-1614	Permis	Coupe et couture	749689	6.3
Studio de l'Élégante enr. 265, rue Sainte-Anne Sainte-Foy, Québec G2E 3L9 Tél.: (418) 872-2142	Permis	Coupe et couture	140510	3

Annexe II

Nombre de diplômés des programmes Dessin de patrons et Dessin de mode en 1984-1985[1]

Situation au 31 mars 1986		Hommes	Femmes	Total
Dessin de patrons (432-500)				
Ont un emploi	(%)	...	63,6	63,6
Cherchent un emploi	(%)	...	18,2	18,2
Sont aux études	(%)	...	18,2	18,2
Sont inactifs	(%)	...	0,0	0,0
Taux de chômage 2/ (1 + 2)		...	22,2	22,2
Ont un emploi à temps plein	(%)	...	100,0	100,0
Temps moyen de recherche du premier emploi à temps plein (semaines)		...	*2	*2
Salaire hebdomadaire moyen (temps plein)	($)	...	255	255
Correspondance positive entre les études et le travail	(%)	...	50,0	50,0
Nombre total de diplômés en 1984-1985		0	17	17
Dessin de mode (433-600)				
Ont un emploi	(%)	x	50,0	x
Cherchent un emploi	(%)	x	25,0	x
Sont aux études	(%)	x	25,0	x
Sont inactifs	(%)	x	0,0	x
Taux de chômage 2/ (1 + 2)		x	33,3	x
Ont un emploi à temps plein	(%)	x	83,3	x
Temps moyen de recherche du premier emploi à temps plein (semaines)		x	*10	x
Salaire hebdomadaire moyen (temps plein)	($)	x	193	x
Correspondance positive entre les études et le travail	(%)	x	80,0	x
Nombre total de diplômés en 1984-1985 (19 ans et moins)		1	20	21

1 MÉQ. *Relance au secondaire, promotion 1984-1985.*
* Forte variation dans les données

Annexe III

Enquête auprès des diplômés «d'autres arts appliqués» au collégial (1984)[1]

Statut des diplômés de 1982 deux ans après leur promotion		Distribution (%)
Diplômés au total	156	100,0
Diplômés en emploi	96	61,6
Diplômés chômeurs	30	19,2
Diplômés autres	30	19,2

Professions des diplômés en emploi		Distribution (%)
Diplômés en emploi (96)		100,0
3313	**Dessinateurs**	43,2
5135	Vendeurs et commis-vendeurs de marchandises n.c.a.	18,7
1137	Directeurs des ventes	12,5
9999	Autres professions (teneurs de livre, caissiers, réceptionnistes, travailleurs dans la confection, le montage et la réparation de produits en textile, cuir et fourrure, etc...)	25,6

1 CANADA, EMPLOI ET IMMIGRATION. *Emploi-Avenir, perspectives professionnelles jusqu'à 1995*, édition 1988-1989, p. 24.

Annexe III

Dessinateurs de produits et décorateurs d'intérieur

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	20 600	22 100	25 100	4.5	1.4	1.2
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	2 300	10.2	11.1
Débouchés dus à l'érosion	9 300	40.7	49.2
Débouchés totaux	11 600	50.9	60.3

1971 et 1981 (%)

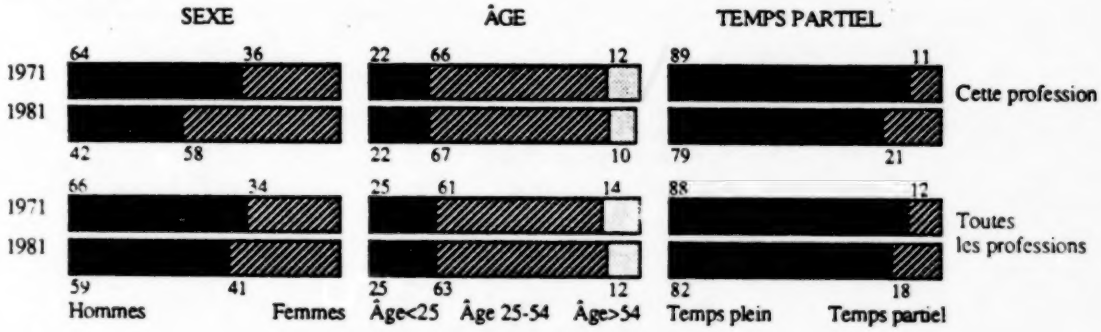

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (43)	Ind des services (27)	Ind manufacturières (22)
- Commerce de détail (40)	- Serv aux entreprises (23)	- Habillem + tricots (7)
- Commerce de gros (3)	- Autres services (1)	- Autres ind manufact (3)
		- Textiles (2)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0.5	Ontario	37.4
Île-du-Prince-Édouard	0.3	Manitoba	3.2
Nouvelle-Écosse	1.5	Saskatchewan	2.2
Nouveau-Brunswick	1.2	Alberta	8.6
Québec	34.4	Colombie-Britannique	10.5

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association dentaire canadienne
1815 promenade Alta Vista
Ottawa, Ontario K1G 3Y6
(613) 523-1770

Interior Designers of Canada
160 avenue Pears
Toronto, Ontario M5R 1T2
(514) 844-1159 (Montreal)

Source : Emploi-Avenir

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

17-1801-05